

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation du Diplôme d'État de Docteur en
Pharmacie de EUROMED University de Dakar**

Équipe d'évaluation

- **M. Alioune DIÈYE**, Professeur titulaire, UCAD/Sénégal, Président
- **M. Kokou André INWOLEY**, Professeur titulaire, UFHB/Côte d'Ivoire, Membre
- **Mme Seynabou LO**, Professeur titulaire, UGB/Sénégal, Membre

Le Président

A blue ink signature on a light blue background, appearing to be a stylized 'M' or 'L' followed by a flourish.

Janvier 2025

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme	18
6. Points faibles du programme.....	19
7. Appréciations générales	20
8. Recommandations à EUROMED.....	20
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	21
10. Proposition de décision :	21

Introduction

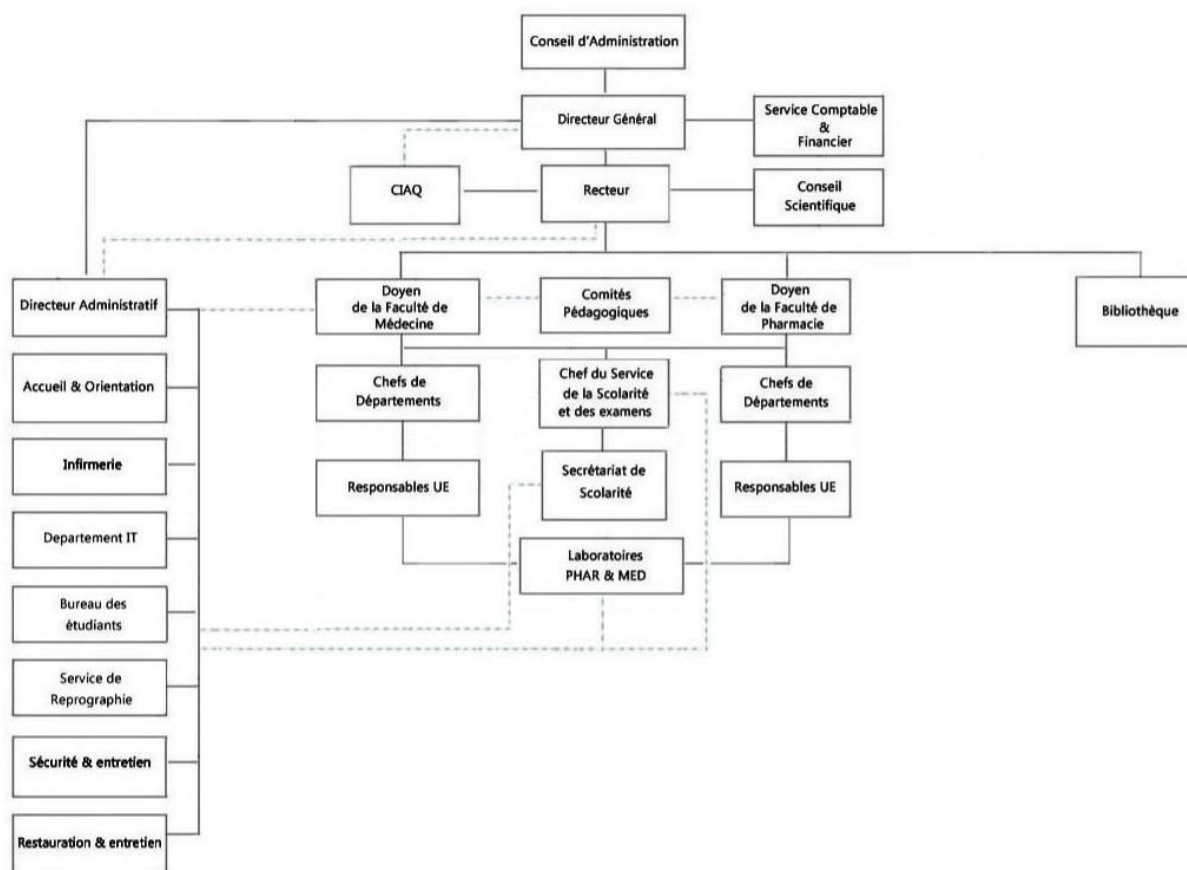
EUROMED University est un établissement d'enseignement supérieur privé, autorisé par l'État du Sénégal sous l'agrément définitif N° 0071/AG/MESCURU/DES/DFS en date du 27 janvier 2009. EUROMED a été habilité à délivrer des diplômes d'État de médecine et de pharmacie après évaluation institutionnelle, par arrêté ministériel N 001146 du 18 janvier 2023.

L'université compte 2 facultés : la Faculté de Pharmacie ouverte en 2008 et la Faculté de Médecine ouverte en 2013.

La filière Pharmacie a été accréditée en 2018 par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup). Cette accréditation étant échue, l'ANAQ-Sup a confié à une équipe d'experts externes, la mission de réévaluation de ce programme.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

EUROMED University est dotée d'une personnalité juridique de société anonyme (SA). Elle est dirigée par un Directeur Général responsable de la gouvernance administrative et financière et un Recteur responsable de la gouvernance académique, assisté de deux Doyens, qui sont les coordonnateurs des filières de Pharmacie (Doyen de Pharmacie) ou de Médecine (Doyen de Médecine).



Organigramme de EUROMED University

La Faculté de Pharmacie est structurée en deux (2) départements avec à la tête des Chefs de département :

- Le Département des Sciences biologiques
- Le Département des Sciences pharmaceutiques et Physico-Chimiques ;

Son évaluation s'inscrit dans la politique de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup) qui vise à accréditer l'ensemble des programmes de formation des institutions d'enseignement supérieur privées et publiques du Sénégal.

Le programme de Pharmacie, soumis à l'ANAQ-Sup pour un renouvellement de l'accréditation, est dispensé selon le système LMD. La durée de la formation pour la pharmacie conformément au parcours LMD est de 6 ans, subdivisés en 3 cycles :

- Le premier cycle de 3 ans, correspondant au parcours Licence (L1, L2 et L3) ;
- Le second cycle de 2 ans, correspondant au parcours Master (M1 et M2) ;

Le troisième cycle ou sixième année de Pharmacie correspondant au parcours doctorat, est sanctionné par la soutenance d'une thèse d'exercice en Pharmacie.

L'objectif de la formation est de contribuer activement à améliorer la santé de la communauté en veillant sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. Il vise à fournir des connaissances et compétences qui permettront de préparer les étudiants aux métiers de la pharmacie qui englobent l'exercice dans le public (Établissements de santé, Enseignement supérieur, Institutions de recherche, etc.) et dans le privé (Officines de Pharmacie, Laboratoires d'analyses médicales, Industrie, Recherche, etc.).

Le recrutement des étudiants se fait sur examen de dossier.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation, en date du 11 juin 2024, comprend 112 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

Le rapport est globalement complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Déroulement de la visite

La visite s'est très bien déroulée dans de bonnes conditions. Lors des travaux, les éléments de preuves ont été mis à disposition de l'équipe d'experts et les échanges avec les PER, PATS et étudiants se sont déroulés dans de très bonnes conditions.

3.2 Appréciation de la visite

La visite a été très instructive. Les experts ont trouvé sur place une équipe de direction très soudée et ouverte.

La visite de terrain s'est achevée par une réunion de relecture de la journée par l'équipe des Experts avec le comité de pilotage, en présence du Recteur et du Directeur Général de 16h30 à 17h. Au cours de cette réunion, l'appréciation du déroulement de la visite, quelques points forts et points à améliorer ont été présentés par les experts avant de décliner les étapes suivantes de

la procédure d'évaluation externe. Le comité de pilotage en a pris acte, dans l'attente du pré-rapport qui sera transmis par les experts dans un délai de 15 jours.

La méthodologie, adoptée pour la visite de terrain du 23 janvier 2025 en concertation avec les responsables de EUROMED, est déclinée dans l'agenda. Les différentes étapes sont rapportées ci-dessous.

JOURNÉE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
09 h00 – 10h 00	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - Validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance	Direction de l'établissement/ Responsables du programme et membres du comité de pilotage de l'auto-évaluation,
10h 00 - 11h 00	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement /Responsables du programme, membres du comité de pilotage de l'auto-évaluation, équipe des experts
11h 00- 12h 00	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsables du programme, équipe des experts
12h 00- 12h 30	Présentation du programme et discussions (suite échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement /Responsable du programme, membres du comité de pilotage de l'auto-évaluation, équipe des experts
12h 30– 13h 30	Entretien et discussion avec les étudiants	2 Étudiants par niveau d'étude soit 12 au total, équipe des experts
13h 30 – 14h 30	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques, équipe des experts
14h 30 – 15h 30	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative possible, équipe des experts
Pause déjeuner		
	Synthèse de la journée Concertation des Experts	Experts-Évaluateurs
16 h - 17h 00	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, membres du comité de pilotage de l'autoévaluation, équipe des experts
Fin de la visite		

3.3. Réunion avec le comité de pilotage

Elle s'est déroulée de 10h00 à 11h00.

Après la présentation du programme par le Président du comité de pilotage, des échanges ont permis de répondre aux questions des experts. Cette présentation et les échanges qui ont suivi, ont permis de compléter et d'actualiser les données et informations contenues dans le rapport d'auto-évaluation.

3.4. Visite des infrastructures pédagogiques et administratives

Les experts ont visité les locaux de 11h00 à 12h30. EUROMED University dispose d'un bâtiment à 6 niveaux. Chaque niveau dispose de 3 salles d'environ 200 places avec des équipements audio-visuels adaptés. Il existe 5 laboratoires bien équipés pour la réalisation des travaux pratiques (TP) :

Laboratoire 1 : TP Chimie organique, Essais physico-chimiques, Chimie analytique

Laboratoire 2 : Hématologie, Histo-embryologie, Anapath

Laboratoire 3 : Galénique, Bromatologie, Pharmacognosie

Laboratoire 4 : Bactériologie, Parasitologie

Laboratoire 5 : Biochimie, Biophysique, Toxicologie

NB : La présence de système de ventilation au niveau des salles de TP peut avoir un impact chez les utilisateurs surtout avec les produits chimiques et aussi en Bactériologie- Parasitologie.

Les équipements pour la Biophysiques doivent être améliorées.

EUROMED University a des services d'accueil, de scolarité, de reprographie et de comptabilité qui sont dans des salles bien distinctes.

3.5. Rencontre avec les Étudiants

L'équipe d'experts a rencontré, de 12h30 à 13h30, des représentants des étudiants. Il s'agissait de 2 à 3 étudiants par niveau de la filière Pharmacie (L1, L2, L3, M1, M2, D) et de nationalités différentes.

Les étudiants déclarent avoir été informés sur la filière Pharmacie par diverses sources (anciens étudiants, parents, site web EUROMED University) et l'ont choisi pour la notoriété de l'institution et les appréciations positives rapportées.

Selon les étudiants :

- L'administration réalise un bon accompagnement en ayant une écoute attentive pour les étudiants ;
- Les locaux sont bien adaptés, cependant l'absence de climatiseurs dans les salles de cours et TP indispose beaucoup en période de chaleur ;
- Tous les enseignements sont mis à leur disposition en version physique et électronique ; cependant l'existence d'une plateforme dédiée serait idéale ;
- La présence de professionnels pharmaciens dans le pool des enseignants apporterait plus d'avantages avec la professionnalisation recommandée par le système LMD ;

Les anciens étudiants de EUROMED University demeurent dans le groupe WhatsApp des étudiants, facilitant l'accompagnement du réseau d'alumni, bien que non formalisé.

3.6. Rencontre avec le personnel d'enseignement et de recherche

Des enseignants de Pharmacie non impliqués dans la gestion de la filière, ont été rencontrés de 13h30 à 14h30. Il ressort de cet entretien que :

- Les enseignants de EUROMED University sont tous des vacataires de rang A de l'UCAD ;
- EUROMED University devrait recruter des assistants qui seront encadrés par des Professeurs de l'UCAD pour disposer d'un pool d'enseignants permanents pour la pérennisation de l'institution ;
- La maquette pédagogique doit être révisée pour réduire le volume d'enseignement de certaines disciplines par semestre. Cela est indispensable pour tenir compte de la progression pédagogique des étudiants et de la disponibilité des enseignants qui sont des vacataires ;
- La massification des étudiants est une menace pour la qualité de l'encadrement des étudiants notamment pour les TP et la réalisation de mémoire de thèse de fin de formation (les enseignants pouvant se retrouver à encadrer de nombreuses thèses pour une année);
- L'absence de plateforme d'enseignement en ligne.

3.7. Rencontre avec le personnel administratif et technique de soutien (PATS)

Les PATS intervenant dans l'organisation de EUROMED University ont été rencontrés de 14h30 à 15h30. Cette séance de travail a permis de relever les points suivants :

- Le PATS impliqué dans la gestion administrative d'EUROMED est très dévoué à la tâche et bénéficie de bonnes conditions de travail ;
- L'administration a une écoute attentive pour les PATS malgré l'absence formelle de représentant du personnel ;
- L'absence de plan de carrière ;
- L'absence de cadre de performance pour la promotion des PATS ;
- L'absence d'adhésion des PATS à une institution de prévoyance maladie (IPM) ;
- La nécessité de recruter du personnel pour renforcer certains secteurs comme la comptabilité et la gestion des examens.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution

Standard 1.01. L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs

EUROMED University s'est définie comme mission de contribuer fortement par la formation universitaire à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). L'Institution entend ainsi relever les défis sanitaires, préventifs, curatifs et ré-adaptatifs de qualité, en vue de garantir durablement un niveau de santé économiquement et socialement productif au Sénégal et en Afrique. Les informations relatives à sa vision stratégique, ses valeurs, ses missions et objectifs d'enseignement et de recherche sont décrites dans l'acte de création de l'Établissement et les Plans Stratégiques de EUROMED 2015-2020 et 2021-2025.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 1.02. L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

L'offre de formation couvre les besoins de la population en matière de la santé, tels que définis par le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS) 2019-2028 du Sénégal.

Le programme de Pharmacie a pour objectif de contribuer efficacement à la formation de pharmaciens de très haut niveau scientifique, technique et moral, capables de répondre aux besoins prioritaires de santé des populations sénégalaises en particulier, africaines et mondiales en général.

Le respect des règles d'éthiques demeure une constante préoccupation et constitue une des valeurs retenues dans le Plan Stratégique 2021-2025.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de formation est régulièrement dispensé, sans discontinuer depuis 2008, et a délivré ses premiers diplômes en 2014. Depuis cette date, plus de cinq cents Pharmaciens de nationalités différentes ont pu obtenir ce diplôme.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 2.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'objectif de la formation est de contribuer à améliorer la santé de la communauté en veillant sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. Il vise à fournir des connaissances et compétences qui permettront de préparer les étudiants aux métiers de la pharmacie qui englobent l'exercice dans le public (Établissements de santé, Enseignement supérieur, Institutions de recherche, etc.) et dans le privé (Officines de Pharmacie, Laboratoires d'analyses médicales, Industrie, Recherche, etc.).

Cet objectif est en adéquation avec les missions de l'établissement définies dans les plans stratégiques de EUROMED University 2015-2020 et 2021-2025.

Les contenus des enseignements sont dans la maquette pédagogique et les syllabi.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme entretient des relations de partenariat avec les structures de santé des secteurs public et privé matérialisées par des conventions.

Par ailleurs, différentes activités (campagne médicale gratuite, campagne de dépistage, dons de sang, dons de matériels à des établissements publics...) sont menées au service de la communauté, par les étudiants avec l'appui de l'administration.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'organigramme fonctionnel et différents documents précisent les compétences, les responsabilités et les processus décisionnels. Il s'agit notamment du Manuel de procédures, des Fiches de poste, des Arrêtés et notes de nomination, des notes circulaires.

EUROMED University fonctionne avec 2 modalités de gouvernance :

- Une gouvernance administrative et financière sous la responsabilité du Directeur Général ;
- Une gouvernance académique sous la responsabilité du Recteur aidé par le Doyen de la filière pharmacie et les Chefs de Département.

Les processus décisionnels devraient être formalisés dans un règlement intérieur.

Le processus de gestion des examens (incluant les notes) devrait être piloté par la gouvernance académique et non l'administration.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

EUROMED University fonctionne avec un Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) essentiellement vacataire. Bien que participant effectivement à la dispensation des enseignements, à l'encadrement et à la soutenance des thèses, le PER ne prend pas une part active aux processus décisionnels de mise en œuvre du programme de formation qui reste exclusivement du ressort de la gouvernance de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'institution a mis en place un dispositif d'assurance qualité interne dont la CIAQ, qui se réunit régulièrement avec l'appui technique d'un expert externe. Ce dispositif est présidé par le Doyen de la Faculté.

La mise en œuvre des enseignements fait l'objet d'un suivi régulier et continu. Chaque enseignement est évalué par les étudiants.

Cependant, la commission pédagogique ne se réunit pas régulièrement pour adapter le programme de formation.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champs d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de formation dispose d'une maquette structurée, selon les exigences du système LMD au Sénégal, en unités d'enseignement (UE) composées d'éléments constitutifs (EC). La valeur totale des UE qui composent un semestre est de 30 crédits, soit 60 pour l'année académique.

Pour chaque élément constitutif, un syllabus est élaboré et mis à la disposition des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de formation de Pharmacie de EUROMED University est conforme aux dispositions du décret 2015-450 du 10 Avril 2015 fixant le régime des études et des examens du Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie. Cet enseignement est soutenu tout le long du cursus par des stages d'application :

Les méthodes d'enseignement sont adaptées au contenu et permettent d'atteindre les objectifs de formation qui ont été définis. La formation est délivrée sous forme de cours magistraux (CM), de travaux pratiques (TP) et de stages exclusivement en présentiel. Toutefois, la création d'une plateforme d'E-learning faciliterait la mise à disposition des supports d'enseignements aux étudiants et l'interaction accentuée avec les PER.

Le programme de formation nécessite d'être révisé pour intégrer des disciplines transversales (entrepreneuriat, management, gestion, etc.) pour préparer les apprenants au marché du travail.

Toutes les UE sont obligatoires. Des UE facultatives, notamment orientées vers l'employabilité et la socialisation, n'y figurent pas.

Absence de tutorat.

Les stages ne sont pas évalués seulement sur le terrain. Il serait souhaitable d'envisager une validation des stages par un examen oral dans chaque niveau de réalisation de ce stage.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention d'attestations et de diplômes académiques sont celles fixées par le décret 2015-450 fixant le régime du Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie. Elles figurent dans la charte des examens et le livret de l'étudiant.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite moyen au cours des trois dernières années est satisfaisant car supérieur à 95%. Des mesures de remédiation sont prises pour les étudiants en difficulté.

Les statistiques sont disponibles et bien tenues. Cependant il serait souhaitable d'acquérir un logiciel de gestion des examens et des notes plutôt que d'utiliser des fichiers Excel.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champs d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

EUROMED University fonctionne avec un Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) essentiellement vacataire. Cependant le corps enseignant est compétent et qualifié car il s'agit exclusivement de PER de rang magistral de l'UCAD. Par ailleurs, il n'y a aucune intervention par des professionnels Pharmaciens comme le recommande le système LMD.

Il serait souhaitable de recruter des PER Assistants permanents qui seraient encadrés par ceux de l'UCAD pour atteindre le rang magistral. Cela renforcera l'efficacité des enseignements et un meilleur encadrement des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le PER étant vacataire, il est difficile de réglementer les volumes à consacrer aux différentes activités pédagogiques qui sont réalisées comme des prestations. Seule la gouvernance pédagogique est encadrée.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Le PER d'EUROMED University bien que vacataire est régi par le cadre général de la mobilité des enseignants de l'UCAD (conventions, stages, voyages d'étude, participation aux colloques, etc...).

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champs d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission à EUROMED sont disponibles sur le site Web de l'établissement (www.euromed.sn) et sont précisées dans les rubriques et points des formulaires d'inscription.

Bien qu'il n'existe pas de système de quota par pays au niveau d'EUROMED University, la sélection utilise une grille pondérée pour déterminer les meilleurs candidats, par le comité d'admission.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Les conditions d'admission, d'accueil, d'organisation et d'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères exclusivement académiques, sans aucune discrimination.

Les effectifs bien qu'en augmentation au cours des trois dernières années restent avec un sexe ratio de 0,33.

L'établissement dispose d'ascenseur pour faciliter la mobilité des personnes vivant avec un handicap. De plus, EUROMED University a élaboré un document de politique pour la prise en charge des préoccupations des étudiants porteurs de handicap.

Le nombre d'étudiants vivant avec un handicap n'est pas précisé.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiant(e)s est possible car EUROMED est un établissement privé accrédité par le CAMES.

La maquette conçue sur le système LMD permet une capitalisation et un transfert des crédits.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les étudiants bénéficient d'un encadrement de proximité et de relation très humanisée avec l'administration qui leur accorde une attention et une écoute particulière. Ils peuvent ainsi recevoir des conseils pour leur parcours. Un livret de l'étudiant et la charte des examens sont mis à leur disposition dès le début du parcours.

L'absence de PER permanent est une limite à un encadrement pédagogique des étudiants. De plus, la massification compliquera la réalisation des mémoires de thèse d'exercice de qualité et dans les meilleurs délais.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme a établi des relations avec certains établissements sanitaires publiques et privés à travers des conventions de stage. Cependant aucun document ne décrit des activités en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés.

Par ailleurs, le programme n'a pas encore mis en place une plateforme des alumni, bien qu'une base de données existe. Des liens avec les alumni sont initiées, mais sont encore informels.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

EUROMED University dispose d'un bâtiment de six niveaux avec un sous-sol, un rez-de-chaussée et quatre (4) étages. Cette infrastructure aménagée permet la réalisation durable des objectifs de l'Université. Les locaux sont suffisants et adéquats, mais les salles de cours doivent être climatisées pour améliorer le confort des étudiants.

L'établissement fonctionne de façon autonome avec les ressources de frais de scolarité payés par les étudiants de façon semestrielle. Ces ressources permettent d'assurer le fonctionnement et les investissements.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 7.02 : Un dispositif fonctionnel d'hygiène, de sécurité sanitaire et de préservation de l'environnement est mis en place.

EUROMED University a développé et mis en œuvre une politique d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement. Les toilettes homme et femmes sont séparées et régulièrement nettoyées par une équipe dédiée de même que les locaux et les salles de cours. Des extincteurs disponibles à tous les niveaux et une infirmerie fonctionnelle garantissent la sécurité sanitaire.

Des affiches montrent les recommandations pour les mesures individuelles de protection lors de réalisation des TP.

L'établissement doit disposer de procédures sur la gestion des produits chimiques dangereux et solliciter un prestataire qualifié pour l'enlèvement des déchets biologiques issus des travaux pratiques.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

5. Points forts du programme

a) Gouvernance

- Vision claire portée par une planification stratégique dynamique et actualisée ;
- Existence d'organes de gouvernance administrative et académique en cohérence avec les objectifs de l'institution ;
- Existence d'outils de gouvernance académique (livret de l'étudiant, syllabi, site web, politique pour les étudiants handicapés...) et de gouvernance administrative (manuel de procédures, plan stratégique actualisé, organigramme ...) ;
- Existence d'organes et d'outils de gestion de la qualité (Responsable qualité, CIAQ, documents qualité...).

b) Le curriculum

- Existence d'une maquette pédagogique en cohérence avec le programme harmonisé de l'OOAS qui garantit la mobilité académique au niveau national et régional et répondant aux exigences du système LMD ;
- Dispensation régulière et continue du programme depuis l'ouverture de la filière Pharmacie en 2008 ;
- Évaluation des enseignements ;
- Existence de conventions de stage avec des structures hospitalo-universitaires, des officines de pharmacie et de grossistes répartiteurs ;
- Taux de réussite aux évaluations satisfaisants ;

c) Le personnel

- Présence d'un corps enseignant, compétent et de rang magistral ;

d) Infrastructures et équipements

- Bonne qualité des infrastructures d'apprentissage (locaux propres et fonctionnels, disponibilité de matériel pédagogique, etc.) ;
- Locaux pédagogiques (salles de cours/TD, laboratoires, bibliothèques) sont adaptés et bien équipés.

6. Points faibles du programme

a) Gouvernance

- Absence de plan de formation continue de l'ensemble du personnel (PER/PATS) au processus d'assurance qualité ;
- Faible implication des PER dans la gestion des examens et des notes ;
- Absence de facilitation de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Absence de logiciel dédié pour la gestion des examens (notes, PV, etc.) avec restriction d'accès.

b) Curriculum

- Absence d'UE transversales dans la maquette pédagogique ;
- Absence de laboratoire de simulation pour la pharmacie expérimentale ;
- Subdiviser les UE de plus de 30 heures de CM sur 2 semestres (exemple : Pharmacothérapie) ;
- Absence de plateforme E-Learning ;
- Insuffisance ou absence des travaux pratiques pour certaines UE ;
- Absence d'abonnement pour l'accès à des bases de données.

c) Le personnel

- Absence de PER permanent pour le volet pédagogique ;
- Absence de professionnel Pharmacien dans le pool des Enseignants ;
- Absence d'évaluation des maîtres de stage par les étudiants et le comité pédagogique ;

d) Infrastructures et équipements

- Absence de climatisation dans les salles de cours

7. Appréciations générales

Le programme de formation des Pharmaciens à EUROMED University est organisé conformément aux missions de l'établissement et à son décret de création. Le programme est régulier depuis son démarrage en 2008 et jouit d'une notoriété qui constituent un atout majeur justifiant son caractère attractif pour les étudiants Sénégalais et étrangers. Le programme est animé par un corps professoral compétent essentiellement vacataire. La maquette pédagogique est conforme à l'approche LMD et aux exigences d'harmonisation de l'OOAS, mais doit être révisée pour tenir compte des instructions de la Fédération Internationale Pharmaceutique en matière de formation des Pharmaciens.

8. Recommandations à EUROMED

1. Gouvernance

- a) Formaliser les procédures de gouvernance en élaborant un règlement intérieur, ainsi que des procédures pédagogiques ;
- b) Bien définir les responsabilités des acteurs pédagogiques ;
- c) Acquérir un logiciel dédié pour la gestion des examens (notes, PV, etc.) avec restriction d'accès ;
- d) Augmenter la fréquence des réunions du comité pédagogique.

2. Curriculum

- a) Réviser la maquette pédagogique en tenant compte des instructions de la Fédération Internationale Pharmaceutique en matière de formation des Pharmaciens ;
- b) Instaurer des disciplines transversales dans la maquette (exemple : entrepreneuriat, gestion, bonnes pratiques, etc.)
- c) Créer un laboratoire de simulation pour la pharmacie expérimentale ;
- d) Acquérir une plateforme E-Learning ;
- e) Revoir la répartition et la gestion des sujets de thèses car le ratio doctorants/directeurs de thèse est très déséquilibré en défaveur des directeurs de thèse.

3. Le personnel

- a) Recruter des Assistants comme PER permanent ;
- b) Prévoir un renforcement des PATS avec l'évolution très rapide des effectifs d'étudiants ;

- c) Impliquer les professionnels dans les révisions des curricula et l'animation du programme pour améliorer la cohérence des enseignements avec la réalité du terrain ;
- d) Faire évaluer les stages par les étudiants et le comité pédagogique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'évaluation des programmes de santé devient de plus en plus complexe du fait de l'importance des stages et des lieux où ils se déroulent mais aussi des infrastructures qui peuvent se trouver au niveau de plusieurs sites. A l'avenir, Il serait pertinent d'accorder plus de temps à la durée de la visite d'évaluation.

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION RECOMMANDEE